



COMITÉ  
DES HABITANTS  
GARE DU NORD  
LA CHAPELLE

**Hôtel de ville de Paris**

A l'attention de Madame Anne HIDALGO  
Place de l'Hôtel de ville  
75196 PARIS Cedex 4

Paris, le 25 septembre 2019

Lettre recommandée avec avis AR

Objet: Avis de la Mairie de Paris sur le projet StatioNord  
en vue de la réunion de la CNAC du 4 octobre 2019

Madame la Maire,

Nous sommes une Association ayant pour objet l'amélioration du cadre de vie dans le quartier Gare du Nord et nous vous demandons expressément de nous faire connaître l'avis que vous rendrez, en votre qualité de Maire, sur le projet StatioNord à la Commission Nationale de l'Aménagement Commercial du 4 octobre 2019.

Nous nous sommes impliqués au cours des réunions de concertation organisées par "StatioNord" du 1er mars au 14 mai 2019, nous avons participé aux débats et fait remonter nos remarques et propositions par le biais du site Internet dédié et auprès du tiers indépendant Monsieur F. Desmazière.

Suite à la décision de la CDAC rendue le 27 juin 2019, nous avons envoyé une lettre à la CNAC le 1<sup>er</sup> août 2019 dont vous avez eu une copie, expliquant notre position par rapport à ce projet StatioNord :

- nous reconnaissons la nécessité d'améliorer la qualité de service aux voyageurs,
- nous souhaitons que cette réorganisation soit profitable à l'ensemble des utilisateurs des différents modes de transport en Gare du Nord mais aussi à l'ensemble des habitants du quartier et riverains proches du futur nœud des différents moyens de transport (train, bus, métro, taxi, vélo....) .

Nous vous faisons part, au travers de ce courrier, des préoccupations des adhérents que nous représentons, à savoir :

- **Un projet d'un impact extrêmement négatif sur la vie de quartier**

Un projet qui accroît la pollution déjà importante dans un quartier totalement saturé et congestionné par des flux de circulation rendant difficile l'accès à la gare. Les effets directs sur la vie de quartier seront les suivants :

- Une augmentation de la pollution sonore et de l'air due à l'augmentation de la circulation, notamment dans la rue du Faubourg Saint Denis liée directement à la concentration des entrées/sorties des bus. Cette augmentation de pollution est déjà constatée du fait du nouveau circuit de circulation des bus 91 et 38 et sera aggravée par la suppression de la rampe de

prévue dans le projet de construction du nouveau terminal de départ StatioNord.

- Une augmentation des pollutions sonores diurnes et nocturnes sur rue et gare liées aux activités commerciales quotidiennes du nouveau terminal StatioNord (livraisons des surfaces commerciales et des restaurants, accès à la salle de spectacle...), qui s'ajouteront aux souffleries d'évacuation d'air et de climatisation, aux évacuations de fumées émanant des multiples restaurants, au bruit des rouages mécaniques et moteurs des escalators, aux camions poubelle etc...
- Un accroissement de l'insécurité piétonne liée à l'augmentation de la circulation routière aux abords de la gare sans amélioration de l'accès piéton par le Nord (station RATP Chapelle).

Par ailleurs, nous partageons en tout point l'avis exprimé par une vingtaine d'architectes et urbanistes paru dans la Tribune du Monde du 4 septembre 2019, repris par d'autres médias :

- **Une « grave erreur urbaine »**

Ce projet de 50.000 m<sup>2</sup> de surfaces construites dont 20.000 m<sup>2</sup> réservés au commerce est largement surdimensionné car le quartier possède déjà tous les commerces de proximité nécessaires. Cette appréciation a également été formulée par la CDAC qui a émis un avis défavorable et s'est interrogée sur la « viabilité et la pérennité » du projet dont « l'attractivité commerciale n'est pas établie ».

- **« Une grave offense pour les usagers du transport »**

« Ce projet obligera à traverser des espaces commerciaux » avec des « parcours allongés et inutilement compliqués ». Un choix d'aménagement particulièrement préjudiciable pour les usagers, après une longue journée de travail.

- **« Un projet inacceptable sur le plan patrimonial »**

Ce projet dénature la superbe gare classée par les monuments historiques ainsi que la gare d'échanges créée en 2001 et qui avait l'avantage d'être en harmonie avec l'architecture de Monsieur Hittorff.

Il faut vous informer que toutes ces préoccupations ont été communiquées aux acteurs responsables du projet et que nous restons à ce jour dans l'attente de réponses précises.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir accepter, Madame la Maire, nos salutations respectueuses.



Gérard LAUDY

Président du Comité des Habitants Gare du Nord La Chapelle

Copies à : Commission Nationale de l'Aménagement Commercial

A chacun des membres de la CNAC

Préfet de Paris

A tous les Présidents des groupes politiques du Conseil de Paris

Alexandra Cordebar, Maire du 10ème